

La lettre mensuelle de

JEAN-LUC BLEUNVEN

Lizher ar c'hannad



n° 40

Édito - Rak-ger

Dérèglements climatiques : quel bilan politique un an après la COP 21 ?

En décembre 2015, à l'issue de la COP21, le premier accord mondial sur le climat a été signé à Paris entre 196 parties. Il vise à lutter contre le réchauffement planétaire. Cet évènement a permis de relancer des discussions à l'arrêt depuis des années et a fait émerger une **véritable volonté mondiale de réduction des émissions de gaz à effets de serre**. La rapidité de l'entrée en vigueur de cet accord est une preuve supplémentaire que **l'urgence climatique est aujourd'hui reconnue**. En quelques mois, 97 États représentant 67,5% des émissions mondiales ont ratifié cet accord. Il est entré en vigueur ce 4 novembre, soit quelques jours avant le début de la COP22 qui se tient du 8 au 18 novembre 2016 à Marrakech. La COP22 permettra de faire le point sur les actions concrètes prévues par chaque pays.



Aujourd'hui, nous devons rester vigilants car rien n'est acquis. **L'élection de Donald Trump, résultat de la frustration sociale de tout un pays, risque malheureusement de remettre en question ce succès planétaire**. Cela illustre bien la nécessité de mener en parallèle le **développement social et environnemental**.

La France a intensivement contribué au succès de cet accord et doit continuer à être motrice dans les négociations, dans ses engagements à réduire l'empreinte climatique du pays et dans l'aide apportée aux autres nations à s'adapter aux phénomènes météorologiques liés au changement climatique. On peut souligner, par ailleurs, que **l'augmentation du budget du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer est un message positif**, en faveur de la transition énergétique.

Notre véritable défi est de faire évoluer rapidement nos modes de vie pour réduire nos dépenses énergétiques. Les députés français ont adopté, en juin 2015, la **loi de transition énergétique pour la croissance verte**. Cette loi permet l'augmentation des aides à la rénovation énergétique des bâtiments, promeut les énergies renouvelables et les transports doux, et favorise l'économie circulaire.

Notre territoire est riche d'initiatives allant dans ce sens. Les îles de Molène et d'Ouessant, par exemple, se sont fixées pour objectif de dépendre à 100% des énergies renouvelables à l'horizon 2030. **Chacun doit s'impliquer à son échelle, chaque geste compte**. Moi-même, je m'engage en compensant financièrement mes propres émissions de gaz à effet de serre depuis le début de mon mandat, via à un compte CO2 géré par [une entreprise](#) de la circonscription.

A galon ganeoc'h
Jean-Luc Bleunven

Vie locale – Buhez ar vro



Accueil d'une famille syrienne à Milizac

Après plusieurs mois de démarches entreprises par la commune de Milizac, un couple syrien et leurs quatre enfants se sont enfin installés dans la ville le 1^{er} septembre 2016. Cette famille, hébergée auparavant dans un camp de réfugiés en Turquie, commence une nouvelle vie dans le Finistère grâce à l'aide de bénévoles, du CCAS et de l'association Coallia qui ont pris en charge les démarches administratives et les premiers frais. Aujourd'hui, les aînés sont scolarisés et l'enfant de dix-huit mois est gardé deux après-midis par semaine par une assistante maternelle ce qui laisse le temps au couple d'apprendre le français. Ainsi, malgré l'ampleur des traumatismes, cette famille s'intègre progressivement grâce à la solidarité des milizacois. Pour plus d'information sur les étapes mises en place par la municipalité pour l'accueil de cette famille, vous pouvez consulter ce [compte-rendu](#) sur le site de la commune.

> Novembre 2016

> Brèves – Titourou

- Mercredi 12 octobre, en **Commission des Affaires européennes**, Yves Daniel et Hervé Gaymard ont présenté **leur rapport sur le bilan de la suppression des quotas laitiers**. Nous avons adopté, à l'unanimité, la résolution européenne proposée à l'issue de ce travail. [Voir mon blog](#).
- Le 19 octobre, au cours de la séance de questions au Gouvernement, j'ai interrogé **Harlem Désir** sur l'aide apportée par l'Union européenne au développement des territoires et plus précisément sur **l'avenir de l'arc atlantique, suite au Brexit**. [Voir mon blog](#).
- Le 8 novembre je représentais la France à la **conférence interparlementaire** à Bruxelles consacrée à la politique étrangère et de sécurité commune.
- La **réunion publique** que j'ai organisée sur le **TAFTA**, le 7 octobre au Drennec, a réuni plus de 200 personnes. Voir la vidéo [ici](#).
- Lors de mon intervention à l'une des tables rondes du **Forum Habitat Age Seniors** organisé par le Centre social « la Courte échelle » de Plouzané le 8 octobre, j'ai pu présenter les **principales avancées de la loi pour l'adaptation de la société au vieillissement**.
- J'ai présenté mon rôle de député au cours d'un échange, le 13 octobre, avec les élèves de **6^{ème} bilingue du collège de Kerallan** à Plouzané.
- Ce même jour, je suis intervenu à la table ronde organisée par le conseil syndical de la **CFDT Défense** en Finistère sur les **perspectives de la politique de la Défense française et européenne et ses répercussions sur l'emploi dans le bassin brestois**.
- Le **comité d'attribution de la réserve parlementaire 2017** s'est réuni ce 13 octobre pour étudier les 152 dossiers présentés. [20 associations et 12 collectivités ont été retenues](#).
- Le 21 octobre j'ai accompagné Nathalie Sarrazebolles, présidente du Conseil départemental, lors de sa **visite sur le territoire du Pays des Abers**.
- Le 22 octobre j'ai assisté à **l'assemblée générale du Vélo Sport Drennecois** et à la **réception en l'honneur de Katell Alencon** à l'occasion de son retour des jeux paralympiques.



En octobre je me suis également rendu aux inaugurations du **7ème carrefour des communes** au Quartz, du **Centre de Secours de Plabennec**, de l'**aménagement de l'entrée de ville du Conquet** et du salon « **Bien vieillir à domicile en pays d'Iroise** » organisé par l'ADMR à Plouzarzel.

JEAN-LUC BLEUNVEN



Travail parlementaire

Les députés ont adopté le mardi 25 octobre la première partie du **projet de loi de finances pour 2017**. Ce texte prévoit notamment de ramener le déficit public à 2,7 % du produit intérieur brut (PIB), contre 3,3 % cette année.

Plusieurs modifications au projet de loi initial ont été apportées. Membre de la Commission des Affaires étrangères, j'ai suivi, avec un grand intérêt, les différentes réunions concernant les crédits alloués à **l'aide publique au développement**. Depuis 2010, la France consacre de moins en moins de budget à cet axe de sa politique étrangère. En 2015, elle n'y a affecté que 0,37 % de son revenu national brut loin de l'objectif de 0,7 % fixé par les Nations unies. De plus, l'adoption des objectifs de développement durable (ODD) en septembre 2015, tout comme l'accord mondial sur le climat, fin décembre 2016, nous imposent de relever nos dépenses de solidarité.

Le mercredi 20 octobre, l'Assemblée nationale a modifié **la taxe sur les transactions financières** pour allouer davantage d'argent à l'aide publique au développement. Tout d'abord, **cette taxe est étendue aux transactions intra journalières** (dites « intra-day »), c'est-à-dire les opérations monétaires ou financières initiées et dénouées en cours de journée. Ensuite, 75 % du produit de la taxe contre 50 % actuellement seront affectés au financement de l'aide publique au développement. Enfin, le taux de la TTF existante, qui n'avait plus évolué depuis la loi de finances rectificative de juillet 2012, augmente de 0.2% à 0.3%.

Ce vote est une avancée majeure pour la solidarité internationale. Malheureusement, **cela ne suffit pas à compenser les baisses successives. Je viens donc de cosigner une tribune demandant un effort supplémentaire au gouvernement** pour qu'enfin une réelle impulsion politique en faveur des populations les plus pauvres soit créée. Il est ainsi temps pour la France de montrer qu'elle demeure **l'un des acteurs-clés de la communauté internationale en matière de développement et de lutte contre la pauvreté.**

Le projet de loi de finances pour 2017 et l'aide publique au développement



Questions écrites - Goulennoù

J'ai interpellé le Gouvernement sur :

- sur **l'application de la loi NOTRe quant au financement des chaînes régionales privées conventionnées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel** (Aménagement du territoire, Ruralité et Collectivités territoriales), [voir la QE n° 98785](#) ;
- **les conséquences de la fusion de l'Agence française de l'adoption (AFA) et le Groupement d'intérêt public de l'enfance en danger (GIPED)** (Affaires étrangères), [voir la QE n° 99941](#).

Le Gouvernement a répondu :

- à **ma question sur l'exportation de grumes de bois à destination de pays tiers** (Agriculture, Agroalimentaire et Forêt), [voir la QE n° 94633](#) ;
- ainsi qu'à **ma question sur le régime d'aide accordé aux producteurs d'électricité d'origine photovoltaïque, et plus précisément sur l'arrêté tarifaire du 12 janvier 2010** (Affaires européennes), [voir la QE n° 95652](#) ;

Les questions ainsi que les réponses du Gouvernement sont à retrouver sur le site internet www.jeanlucbleunven.fr, dans la rubrique « Travail parlementaire ».

À venir – Dizale

Association, acteur public, entreprise : si vous êtes **mobilisés dans la « transition durable »**, vous pouvez candidater aux **trophées bretons du développement durable jusqu'au 17 décembre 2016** et bénéficier d'une large couverture médiatique, du réseau des partenaires et de la réalisation d'un clip vidéo présentant votre projet. [Voir le site](#)

Le 22 novembre je suis invité au **350^e anniversaire de l'Académie des Sciences** dans le cadre des jumelages entre parlementaires et membres de l'Académie des Sciences et jeunes chercheurs, auxquels j'ai participé.

Les 17 et 24 novembre je me rendrai à Plouzané et à Plougouvelin pour rencontrer les élus et certains acteurs économiques et associatifs de ces communes.

Le 1^{er} décembre je recevrai à la mairie des quatre moulins à Brest l'ensemble des porteurs de projets qui ont sollicité une subvention dans le cadre de la **réserve parlementaire 2017**. Ce sera l'occasion de remettre le document de synthèse illustré qui présente les projets associatifs.

Pour me contacter

36 rue des Trois Frères Le Roy
29860 Plabennec

Secrétariat : 02 98 03 15 58

Mail : contact@jeanlucbleunven.fr

Site : www.jeanlucbleunven.fr

Facebook : www.facebook.com/jl.bleunven

Twitter : [@JeanLucBleunven](https://twitter.com/JeanLucBleunven)

Les permanences

- Les vendredis de 9 heures à 12 heures, à la permanence parlementaire de Plabennec.
- Prochaine permanence décentralisée : **vendredi 2 décembre** à la mairie de Ploudalmézeau

Il est préférable de prendre rendez-vous.